

9.1. Résumé Général

9.1.1. Etat général de santé

Plus d'un quart de la population n'est pas satisfaite de son état de santé et plus de la moitié souffre d'au moins une affection chronique.

On observe dans les maladies chroniques déclarées par la population un profil de morbidité différent de ce que révèlent les statistiques des causes de décès.

20% de la population souffre de limitations fonctionnelles dans les activités de la vie quotidienne.

45% de la population présente un excès de poids. L'excès de poids est plus fréquent dans les classes socio-économiques défavorisées

32% de la population a une prothèse dentaire partielle ou complète.

35% de la population souffre de problèmes de santé psychique.

Plus d'un quart de la population n'est pas satisfaite de son état de santé et plus de la moitié souffre d'au moins une affection chronique.

En Wallonie, 27% de la population (personnes âgées de 15 ans et plus) estime que leur état de santé n'est pas satisfaisant (très mauvais, mauvais ou moyen). Chez les personnes âgées de 75 ans et plus, il s'agit de près des deux tiers de la population. Cette proportion est plus élevée dans les classes socio-économiques défavorisées (voir glossaire).

Plus de la moitié de la population déclare souffrir d'une affection chronique et presque un tiers souffre de deux affections ou plus.

Seuls 10% des personnes âgées de 15 ans et plus ne signalent aucune plainte ou aucun symptôme particulier (fatigue, rhumatismes, nervosité). Chaque personnes a rapporté en moyenne 6,9 plaintes.

On observe dans les maladies chroniques déclarées par la population un profil de morbidité différent de ce que révèlent les statistiques des causes de décès.

L'enquête de Santé met en évidence des raisons pour lesquelles les gens ne se sentent pas en bonne santé : ce sont les maladies ou affections chroniques dont les plus fréquentes sont les troubles locomoteurs (problèmes de dos, pathologies articulaires - arthrose ou arthrite) qui entraînent assez souvent des limitations fonctionnelles dans les activités de la vie quotidienne.

Viennent ensuite :

- les maladies cardio-vasculaires avec, avant tout, l'hypertension artérielle;
- toutes les affections allergiques dont l'asthme;

- les autres broncho-pneumopathies chroniques obstructives;
- Chez les femmes, les problèmes de migraine et de sinusite.

La plupart de ces affections relativement courantes sont en général suivies uniquement par le médecin généraliste.

20% de la population souffre de limitations fonctionnelles dans les activités de la vie quotidienne.

5% de la population souffre de "handicap de mobilité" (voir glossaire) (20% chez les personnes âgées de 65 ans et plus) et 20% de limitations physiques dans les activités de la vie quotidienne. Les troubles de l'audition constituent une des principales sources de limitations dans les capacités physiques et touchent 7% de la population.

La fréquence des limitations physiques dans les activités de la vie quotidienne est sensiblement plus élevée dans les classes socio-économiques défavorisées.

45% de la population présente un excès de poids (Indice de masse corporelle supérieur ou égal à 25).

31% de la population ont un excès de poids simple ($25 \leq \text{IMC} < 30$) et 14% sont franchement obèses ($\text{IMC} \geq 30$). L'obésité est plus fréquente parmi les classes socio-économiques défavorisées.

67% des personnes de 15 ans et plus souhaitent maigrir ou maintenir leur poids mais 36% des personnes avec un excès de poids ou obèses ne s'en préoccupent pas. 17% des personnes qui souhaitent maigrir, utilisent des produits pour maigrir (médicaments, produits de substitution, etc.) et 15% se privent de certains repas.

32% de la population a une prothèse dentaire partielle ou complète.

10% environ de la population a perdu toutes ses dents (20% entre 55 et 64 ans et 56% au delà de 75 ans), 10% a une prothèse dentaire complète (supérieure et inférieure) et 22% une prothèse dentaire partielle.

L'état de santé bucco-dentaire est plus mauvais parmi les classes socio-économiques défavorisées ainsi que chez les fumeurs.

35% de la population souffrent de problèmes de santé psychique.

En outre, 8% des personnes âgées de 15 ans et plus déclarent avoir souffert de dépression au cours des douze derniers mois et 13% déclarent avoir pris des médicaments psychotropes prescrits, principalement des somnifères, au cours des deux dernières semaines.

14% de la population déclare ne pas pouvoir faire appel à des voisins, des amis ou de la famille en cas de problème émotionnel et 5% sont quasiment isolés de toute vie sociale.

9.1.2. Styles de vie et prévention

Un tiers de la population wallonne fume, y compris chez les jeunes de 15 à 19 ans.

17% des wallons (18% des 15-19 ans) boivent au moins une fois par mois six verres ou plus de boisson alcoolisée. La consommation d'alcool augmente avec le niveau socio-économique.

Moins de 20% de la population pratique une activité physique de loisir, de 4 heures ou plus, par semaine. Les activités physiques de loisir sont plus fréquentes dans les classes socio-économiquement favorisées.

La couverture vaccinale contre la grippe est faible si l'on tient compte de l'ensemble de la population à risque. 25% des personnes de quinze ans et plus n'ont pas reçu de vaccination antitétanique dans les dix dernières années.

Une partie importante de la population a encore des connaissances imparfaites sur les modes de transmission et les moyens de protection contre le SIDA, et, par conséquent ou non, des attitudes discriminatoires envers les personnes séropositives ou malades.

La population wallonne est encore loin des recommandations en matière d'alimentation, surtout au niveau des classes socio-économiquement défavorisées. Les personnes obèses consomment plus fréquemment des graisses que les personnes maigres.

Presque trois quart des mères allaitent leur enfant dès la naissance mais elles ne sont plus que 29% à trois mois. 27% des mères fumaient à la naissance de leur enfant.

Seuls 25% des bébés de moins d'un an dorment dans un environnement adéquat.

Les facteurs de risque pour les maladies cardio-vasculaires comme l'hypercholestérolémie et l'hypertension artérielle sont fréquemment contrôlés.

La moitié seulement des femmes appartenant au groupe cible ont subi une mammographie de dépistage. Pour le cancer du col, la couverture du dépistage atteint les deux tiers de la population cible.

Un tiers de la population déclare ne pas mettre systématiquement de ceinture de sécurité à l'avant de la voiture (40-50% entre 15 et 24 ans).

Il y a un tiers de fumeurs, même chez les jeunes (15-19 ans).

En Wallonie, une personne sur 3 est un fumeur (40% des hommes et 24% des femmes) et une personne sur 10 est un gros fumeur consommant un paquet de 20 cigarettes ou plus par jour. Parmi les jeunes de 15 à 19 ans, près d'un tiers (29%) sont déjà des fumeurs et 4% des gros fumeurs (8% parmi les garçons).

Il y a plus de fumeurs parmi les classes sociales défavorisées.

La crainte ou la présence d'une maladie semble être des motivations plus efficaces pour arrêter de fumer que le prix des cigarettes ou l'influence d'une personne extérieure.

On observe une proportion élevée de jeunes qui consomment de l'alcool le week-end.

Près d'une personne sur 10 consomme de l'alcool chaque jour. De même, qu'une personne sur 10 consomme au moins une fois par semaine 6 verres ou plus d'alcool le même jour.

La consommation moyenne d'alcool augmente avec le niveau socio-économique contrairement aux idées reçues.

On observe une proportion élevée de consommateurs d'alcool le week-end chez les jeunes (15-24 ans) : jusqu'à trois quarts des garçons et la moitié des filles dans certaines régions.

Moins de 20% de la population pratique une activité physique de loisir, durant 4 heures ou plus, par semaine.

Inversement, 30 à 40% des personnes interrogées se contentent d'activités sédentaires pendant leurs temps de loisir.

Les activités physiques de loisir sont plus souvent pratiquées parmi les classes sociales favorisées (instruction et/ou revenu).

La couverture vaccinale contre la grippe est faible si l'on tient compte de l'ensemble de la population à risque.

47 à 49% des plus de 65 ans sont vaccinés contre la grippe (30% seulement si l'on tient compte de l'ensemble de la population à risque définie non seulement en fonction de l'âge, mais aussi en fonction de la présence de maladies ou de facteurs de risque spécifiques).

La vaccination contre la grippe fait suite pour moitié à une initiative personnelle et pour moitié à une recommandation du médecin généraliste. En Wallonie, le rôle du médecin généraliste à ce sujet est prépondérant dans les classes socio-économiques moins favorisées.

En Wallonie, 25% des personnes interrogées de plus de quinze ans n'ont pas reçu de vaccination antitétanique dans les dix dernières années.

Une partie importante de la population a encore des connaissances imparfaites sur les modes de transmission et les moyens de protection contre le SIDA, et garde des attitudes discriminatoires envers les personnes séropositives ou malades.

Cette enquête confirme qu'une proportion importante de la population de 15 ans et plus, variant entre 40 et 60% selon les indicateurs, a encore une connaissance imparfaite sur les modes de transmission et les moyens de protection contre le SIDA, et que, par conséquent ou non, les attitudes discriminatoires envers les personnes séropositives ou malades persistent de manière importante (62%).

Une personne sur cinq a pratiqué au moins une fois un test de dépistage du HIV (une personne sur deux chez les 25-44 ans). Dans la moitié des cas, le test a été fait à la demande du patient.

Un niveau socio-économique plus élevé est associé à une meilleure connaissance et à des attitudes de discrimination moins marquées.

Les habitudes nutritionnelles pourraient encore être améliorées.

Les personnes interrogées, dans leur ensemble, sont encore assez loin des recommandations en matière de diététique : consommation élevée des boissons ou des snacks sucrés. Peu de personnes consomment de manière quotidienne des produits laitiers, des fruits et des légumes, ou de manière hebdomadaire, du poisson. La consommation de graisses est excessive.

Les sous-groupes défavorisés de la population ont une consommation alimentaire moins saine. Les personnes obèses consomment plus souvent des corps gras dans les différents types d'utilisation proposés.

La promotion de la santé maternelle et infantile reste un domaine important.

En moyenne, 65% des femmes enceintes ont eu une fréquence adéquate de contrôles médicaux pendant leur grossesse.

Trois quarts environ des mères ont reçu une visite d'un travailleur médico-social de l'ONE ou de Kind en Gezin à leur sortie de maternité. 40% d'entre elles font suivre et vacciner leur enfant par ces mêmes institutions. Ces taux de couverture varient largement d'une région à l'autre.

70% des enfants sont allaités dès la naissance, 54% environ à six semaines et 29% à trois mois. La durée moyenne d'allaitement est de 13 semaines. Ces indicateurs s'améliorent avec les conditions socio-économiques.

27% environ des femmes fumaient à la naissance de leur enfant.

29% seulement des nouveau-nés sont toujours mis couchés sur le dos et 25% dorment durant leur première année de vie dans des conditions satisfaisantes.

56% des femmes de 15 à 54 ans utilisent une méthode de planning familial. La pilule est la méthode de contraception la plus utilisée (70%), surtout chez les jeunes, et ensuite le stérilet (13%).

Les facteurs de risque pour les maladies cardio-vasculaires sont assez fréquemment contrôlés.

90% de la population a eu sa tension artérielle contrôlée au cours des 5 dernières années. Cette couverture est assez homogène à travers les différentes tranches d'âge : elle varie de 75% chez les 15-24 ans à 95% dès 40 ans.

De même, le dépistage de l'hypercholestérolémie a été effectué au moins une fois chez près de 50% de la population de 20 à 64 ans au cours des 5 dernières années.

La moitié seulement des femmes appartenant au groupe cible ont subi une mammographie de dépistage. Pour le cancer du col, la couverture du dépistage atteint les deux tiers de la population cible.

En Wallonie, 51% des femmes de 50 à 70 ans (définies comme groupe cible) ont effectué un dépistage du cancer du sein par mammographie au cours des deux dernières années (44% pour les femmes de 40 à 49 ans).

Parmi les femmes qui ont subi une mammographie, le deux tiers environ ont été invitées à le faire par leur médecin de famille ou le spécialiste dans le cadre d'un dépistage; les autres ont demandé cet examen suite à la découverte d'une anomalie ou suite à une lettre d'invitation.

64% des femmes de 25 à 64 ans ont effectué un dépistage du cancer du col par frottis au cours des trois dernières années. Cette proportion augmente avec le niveau d'éducation et/ou le revenu équivalent du ménage.

L'Enquête relève encore de gros problèmes en matière de sécurité routière.

6% de la population a eu un accident dans les 2 derniers mois (dont 37% d'accidents de la route).

Un tiers de la population déclare ne pas mettre systématiquement de ceinture de sécurité à l'avant de la voiture. Ce pourcentage augmente jusqu'à 40-50% pour les jeunes de 15 à 24 ans.

67% de la population déclare ne pas employer systématiquement de ceinture à l'arrière.

9.1.3. Consommation de soins

Le médecin de famille est un acteur central dans le domaine de la santé.

Plus de la moitié de la population a consulté un médecin spécialiste dans l'année écoulée.

13% de la population a été hospitalisée au cours de la dernière année . 14 % des hospitalisations sont des hospitalisations de jour. Chez les personnes de quinze ans et plus, les problèmes locomoteurs constituent la première cause d'hospitalisation, suivis des troubles cardio-vasculaires.

54% de la population n'a pas eu de contact avec le dentiste au cours de l'année écoulée.

63% de la population a consommé des médicaments (en dehors d'une pilule contraceptive) dans les quinze jours avant l'enquête. Les classes de médicaments les plus consommées sont dans l'ordre décroissant : les analgésiques, les médicaments pour le système respiratoire, cardio-vasculaire et nerveux, et les somnifères. Les personnes aisées ont plus fréquemment recours aux médicaments de comptoir.

Le médecin de famille est un acteur central dans le domaine de la santé.

La grande majorité de la population en Communauté Française déclare avoir un médecin de famille attitré (94% en Wallonie et 80% à Bruxelles).

79% de la population a eu un contact avec leur généraliste dans l'année écoulée, avec 6 contacts en moyenne par an en Wallonie et 4 à Bruxelles. Le médecin de famille est donc un acteur central pour toucher une grande partie de la population, d'autant qu'il ne semble pas y avoir à ce sujet de barrière socio-économique.

20 à 25% des contacts sont des visites de routine. 45% des contacts sont des visites à domicile. 18 % des contacts ont lieu à l'initiative du généraliste.

Plus de la moitié de la population a consulté un médecin spécialiste.

Plus de la moitié de la population a consulté un spécialiste au cours des douze derniers mois. Le nombre moyen de contacts par personne et par an est de 2,7.

Un tiers des nouveaux contacts avec un médecin spécialiste fait suite à la référence de la part d'un médecin généraliste. Les personnes avec un niveau socio-économique plus élevé consultent plus souvent le spécialiste directement.

Le type de spécialiste consulté le plus souvent est le dermatologue, l'orthopédiste, le cardiologue et l'ophtalmologue pour les hommes. Chez les femmes il s'agit du gynécologue, de l'ophtalmologue, du psychiatre, du cardiologue et du dermatologue.

En Wallonie, l'accès au médecin spécialiste est plus fréquent pour les classes favorisées.

Chez les personnes de quinze ans et plus, les problèmes locomoteurs constituent la première cause d'hospitalisation suivis des troubles cardio-vasculaires.

13% de la population a été hospitalisée au cours de la dernière année . 14 % des hospitalisations sont de jour.

2 visites en moyenne chez le dentiste par an.

46% de la population a eu un contact avec un dentiste dans l'année écoulée avec en moyenne 1,9 contacts par personne et par an.

La fréquence des contacts avec le dentiste (au cours des douze derniers mois) est plus élevée au sein des classes sociales favorisées et chez les personnes jeunes.

63% de la population a consommé des médicaments au cours des deux semaines avant l'enquête (en dehors d'une pilule contraceptive).

Pour les médicaments prescrits le pourcentage est de 48% et pour les médicaments non prescrits 32%. Les classes de médicaments les plus consommées sont dans l'ordre : les analgésiques, les médicaments pour les systèmes respiratoire, cardio-vasculaire et nerveux, et les somnifères.

Les personnes issues de classes sociales moins favorisées consomment plus d'analgésiques et de médicaments pour le système nerveux. Les personnes aisées recourent plus facilement aux médicaments de comptoir.

Le recours aux services d'aide à domicile est assez limité.

11% de la population de 65 à 74 ans en Wallonie ont fait appel au moins une fois au cours des douze derniers mois à des services de soins à domicile.

25% des personnes âgées de 60 ans et plus, et n'habitant pas en institution, font appel aux services pour le troisième âge, comme par exemple, les aides ménagères, les aides familiales, les aides seniors, un service de repas chauds, etc.

La couverture des services de médecine du travail est plutôt faible.

20 à 25% des employés et des fonctionnaires déclarent avoir fréquenté un service de médecine du travail au cours des douze derniers mois.

8% de la population fait appel à des médecines parallèles.

Dans 46% des cas il s'agit d'un homéopathe, 40% d'un ostéopathe ou un chiropracteur et dans 15% des cas d'un acupuncteur.

9.1.4. Inégalités sociales en matière de santé

Presque 10% des revenus des ménages consacrés aux dépenses de santé.

Les inégalités sociales en matière de santé sont surtout marquées dans le domaine des styles de vie.

Il existe une réelle barrière financière en ce qui concerne l'accès aux soins de santé.

Presque 10% des revenus des ménages consacrés aux dépenses de santé.

Les frais pour payer les prestations de différents types de dispensateurs de soins (médecin généraliste, spécialiste, dentiste, ...) s'élèvent en moyenne 1.642,-FB en Wallonie, soit 3% des revenus du ménage. Les dépenses pour acheter des médicaments (prescrits et non prescrits) s'élèvent en moyenne à 1.237,-FB en Wallonie, soit 2% environ des revenus du ménage. Enfin, les dépenses au cours du mois dernier pour payer les frais d'hospitalisation pour un ou plusieurs membres de leur famille représentent en moyenne 756,-FB, soit 1 % des revenus du ménage.

Les inégalités sociales en matière de santé sont surtout sensibles dans le domaine des styles de vie.

On observe quelques différences en ce qui concerne l'état de santé selon le niveau socio-économique : les personnes de niveau socio-économique plus faible se sentent moins souvent en bonne santé, elles ont plus de plaintes subjectives, les limitations physiques dans les activités de la vie quotidienne sont plus fréquentes et la proportion de personnes avec un excès de poids est plus élevée.

En ce qui concerne les styles de vie (consommation de tabac, d'alcool, qui sont des déterminants de la santé), on observe des différences assez nettes en fonction de l'appartenance à une classe socio-économique. Les personnes défavorisées adoptent plus souvent des comportements néfastes pour leur santé : plus grande proportion de personnes qui consomment (beaucoup) de tabac et/ou d'alcool, qui se nourrissent de manière moins saine, qui pratiquent moins d'activités physiques de loisir et prennent moins facilement des mesures de prévention (vaccination, dépistage, ...).

Pour la consommation de soins, on n'observe pas de grosses différences entre les classes sociales. Les personnes d'un niveau socio-économique plus élevé sont plus nombreuses à avoir eu recours dans l'année qui précède au médecin spécialiste et/ou au dentiste mais le nombre moyen de consultations par an ne varie pas de manière sensible en fonction de ces critères.

Il existe une réelle barrière financière en ce qui concerne l'accès aux soins de santé.

42% des ménages en Wallonie estiment éprouver des difficultés à supporter leur participation financière aux soins de santé.

11% des ménages en Wallonie ont dû postposer des soins au cours des douze derniers mois pour des raisons financières.